



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2009-0294 - ALKANE  
dossier lié n° 7200456

Maisons-Alfort, le 5 novembre 2009

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande de changement mineur de composition  
de la préparation phytopharmaceutique  
ALKANE identique à VEGELUX**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par COMPTOIR COMMERCIAL DES LUBRIFIANTS, relatif à une demande de changement mineur de composition pour la préparation ALKANE.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence VEGELUX, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 7200456, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2013 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour ALKANE est bien strictement identique à celle déclarée pour VEGELUX ;

Considérant que le changement mineur de composition de VEGELUX a fait l'objet d'une décision datée du 9 décembre 2003 ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande de changement de mineur de composition de la préparation ALKANE, présentée par COMPTOIR COMMERCIAL DES LUBRIFIANTS.**

**Marc MORTUREUX**